

## Procès-verbal n°23 de la Commission jeunes des Compétitions

Réunion du :	Jeudi 19 janvier 2023
À :	14h00 – District Gard Lozère
Présidence :	M. Bernard BARLAGUET
Présent(e)s :	MRS Patrick AURILLON. Jean Pierre RIEU. Jean Marie TASTEVIN. Emile HOURS. Denis LASGOUTE
Absent(e)s excusé(e)s :	MRS Stéphane BROCCQ. Jean Marie TASTEVIN. Emile HOURS.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom et Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf Article 17.1 du règlement intérieur du District).

### APPROBATION DES PROCES VERBAUX

La Commission approuve le procès-verbal N°22 de la réunion du 12.01.2023

### COUPE GARD LOZERE - COUPE OCCITANIE

- COUPE GARD LOZERE : les ¼ de finale se disputeront les 18 et 19 Mars 2023 (U19. U17. U15)
- COUPE OCCITANIE : 1/16<sup>ème</sup> de finale,
  - Pour les U18.U19 le 4 mars 2023
  - Pour les U16.U17 les 28 et 29.01.2023
  - Pour les U14/U15 les 04 et 05.02.2023

### RETOUR COMMISSION (HOMOLOGATIONS)

#### CSR

#### U16/U17 D1 POULE A

N. CHEMIN BAS/AS POULX : match perdu par forfait à N. CHEMIN BAS du 14.01.2023 .  
Score : 0 à 3 (moins 1 point au classement pour N. CHEMIN BAS)

#### U6/U17 D2 POULE A

N. CASTANET/AS ST CHRISTOL 2 DU 07.01.2023  
Dit réserve non fondée : score à homologuer en son résultat.



### **U14/U15 D3 POULE B**

CAVILLARGUES/MILHAUD du 08.01.2023 (forfait Du FC MILHAUD)  
Score : 3 à 0 (moins 1 point au classement)

SAUVETERRE/FC MILHAUD du 15.01.2023 (forfait DU FC MILHAUD)  
Score : 3 à 0 (moins 1 point au classement).

### **U14/U15 D3 POULE A**

SO AIMARGUES/SC ANDUZE du 08.01.2023 : match perdu par forfait à SC ANDUZE  
Score : 3 à 0 (moins 1 point au classement au SC ANDUZE)

## **FORFAIT SIMPLE – FORFAIT GENERAL**

### **Club : 551417 FOOT TERRE DE CAMARGUE**

U18/U19 POULE UNIQUE

SAIN PRIVAT AS/AIGUES MORTES du 14.01.2023

Par courriel en date du 13.01.2023 à 15H28 : le club de FOOT TERRE DE CAMARGUE nous informe qu'il déclare forfait pour la rencontre du 14.01.2023

Score : 3 à 0 (moins 1 point au classement à AIGUES MORTES)

### **Club : 549600 FC CANABIER**

U14/U15 D1 POULE A

N. PISSEVIN VALDEGOUR/CONNAUX CANABIER du 22.01.2023

Par courrier en date du 14.01.2023 0 00h43 : le club de CONNAUX CANABIER nous informe qu'il déclare forfait pour la rencontre du 22.01.2023

Score : 3 à 0 (moins 1 point au classement à CONNAUX CANABIER)

### **• FORFAIT GENERAL**

### **Club : 519483 N. CHEMIN BAS**

U16/U17 D1 POULE A (suite à trois forfaits) :

SAINT LAURENT DES ARBRES/N. CHEMIN BAS du 19.11.2022

N. CHEMIN BAS /AS ROUSSON du 10.12.2022

N. CHEMIN BAS/AS POULX du 14.01.2023

La Commission des Jeunes déclare forfait général à N. CHEMIN BAS

En conséquence, les équipes devant rencontrer cette équipe seront exemptés et il sera fait application de l'article 82 des RG alinéa 4 (match retour).

### **Club : 580998 FC MILHAUD**

U14/U15 D3 POULE B (suite à trois forfaits) :

FC MILHAUD/EFC BEAUCAIRE 2 du 30.10.2022

CAVILLARGUES 2/FC MILHAUD du 08.01.2023

SAUVETERRE/FC MILHAUD du 15.01.2023

La commission des Jeunes déclare forfait général au FC MILHAUD

En conséquence, les équipes devant rencontrer cette équipe seront exemptés et il sera fait application de l'article 82 des RG alinéa . (match aller)



## MODIFICATIONS DE RENCONTRES

### U16/U17 D2 POULE B

BOUILLARGUES/LANGLADE du 22.01.2023 aura lieu le samedi 21.01.2023 à 16H30 sur les installations de BOUILLARGUES (accord des clubs).

ES PAYS D UZES/AS ST CHRISTOL LES ALES du 29.01.20223 aura lieu le 28.01.2023 à 17H00 sur les installations de PAUTEX UZES (accord des deux clubs)

### U14/U15 D1 POULE A

ES PAYS D UZES/ST BEAUCAIRE 30 du 22.01.2023 aura lieu le 15.02.2023 à 17H00 sur les installations de RANCEL UZES (accord des deux clubs)

### U14/U15 D3 POULE A

ES SUMENE/LE VIGAN du 22.01.2023 aura lieu le 21.01.2023 à 16H00 sur les installations de SUMENE (accord des deux clubs)

## INFORMATIONS CLUBS

### U14 TERRITOIRE GARD HERAULT

- La 1<sup>ère</sup> phase vient de se terminer le 15.01.2023
- La 2<sup>ème</sup> phase débutera le 05.02.2023 à 10H00 et se terminera le 21.05.2023

### CALENDRIER 2EME PHASE

1. 05.02.2023
2. 12.02.2023
3. 12.03.2023
4. 19.03.2023
5. 26.03.2023
6. 09.04.2023
7. 23.04.2023
8. 14.05.2023
9. 21.05.2023

A l'issue de cette 2<sup>ème</sup> phase, il n'y aura pas d'accession ET rétrogradation.

L'ensemble de la poule sera réparti dans leurs Districts d'appartenance.

Pour notre District, en fonction du classement de chaque équipe, les équipes seront réparties en U14/U15 : D1. D2. D3.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

LE PRESIDENT

B. BARLAGUET

LE SECRETAIRE DE SEANCE

JP RIEU

